



### Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte-rendu de la 36<sup>e</sup> séance

#### **Comment enquêter auprès des juifs de France ?**

19 mai 2017

Nonna Mayer introduit la séance<sup>1</sup> en évoquant les difficultés qu'il y a à faire une enquête auprès de la population juive en France aujourd'hui. C'est un sujet sensible, dans un contexte marqué par la montée des agressions antisémites, du meurtre d'Ilan Halimi à l'affaire Merah et à l'attentat contre l'Hyper cacher de la place de la Nation, et dans un pays où toute enquête sur la religion ou l'origine ethnique se heurte au tabou des statistiques dites « ethniques ». L'enquête IPSOS qui va être présentée, a été menée en 2015 au sein de la population juive à la demande de la Fondation du judaïsme français et n'échappe pas à la règle. Elle a été la cible de vives critiques dans les médias et sur les réseaux sociaux. Le terme même de « juifs de France », qui figure sur l'invitation au séminaire, est controversé, certains, estimant plus approprié le terme de « Français juifs » ou de « juifs français ». Les quatre co-auteurs du rapport tiré de cette enquête, *Perceptions et attentes de la population*

---

<sup>1</sup> Compte rendu rédigé par Doris Buu Sao.

juive, ont accepté de venir le présenter<sup>2</sup>. Dominique Schnapper, directrice d'études émérite à l'EHESS, travaille depuis longtemps sur l'antisémitisme et sur l'identité juive. Elle vient de codiriger *Réflexions sur l'antisémitisme* (Paris, Odile Jacob, 2016, avec Paul Salmon et Perrine Simon-Nahum). Elle a assuré la fonction de conseillère scientifique de l'enquête, avec Chantal Bordes-Benayoun, directrice de recherche au CNRS (LISST-Centre d'anthropologie sociale) qui a consacré une thèse aux juifs de Toulouse et vient de sortir un livre sur *Les judaïsmes. Approches socio-anthropologiques* (Paris/Genève, Honoré Champion, 2015). Elles sont co-auteurs, avec Freddy Raphaël, de *La condition juive en France. La tentation de l'entre soi* (Paris, Presses universitaires de France, 2009). A leurs côtés, Brice Teinturier, directeur général délégué d'IPSOS France, auteur de "*Plus rien à faire, plus rien à foutre*". *La vraie crise de la démocratie* (Paris, Laffont, 2017), reviendra également sur le déroulement et les résultats de l'enquête avec Etienne Mercier, directeur du département Politique et opinion à IPSOS.

## **Dominique Schnapper**

Dominique Schnapper fait une présentation générale de l'enquête, des problèmes rencontrés et du rôle qu'elle et Chantal Bordes-Benayoun ont joué. La recherche a été financée par la Fondation du judaïsme français. Les responsables de la Fondation avaient déjà pris contact avec l'IPSOS quand ils ont demandé aux deux sociologues, spécialistes de la question, de collaborer à l'enquête. Cette collaboration a été du point de vue de Dominique Schnapper extrêmement fructueuse, universitaires et sondeurs venant d'horizons différents mais partageant la même exigence d'objectivité scientifique.

Les deux chercheuses ont souligné d'abord l'enjeu du vocabulaire employé : « Français juif », « juif français », « juif de France » sont des expressions qui véhiculent des conceptions très différentes, mettant en avant soit la religion soit la nationalité. Elles ont opté pour une définition subjective de la judéité (« Vous considérez-vous comme juif ? ») mais elles ont

---

<sup>2</sup> Chantal Bordes-Benayoun, Dominique Schnapper, Brice Teinturier, Etienne Mercier, *Perceptions et attentes de la population juive. Le rapport à l'autre et aux minorités*, janvier 2016.  
[http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc\\_associe/fjf\\_note\\_de\\_synthese\\_longue.pdf](http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc_associe/fjf_note_de_synthese_longue.pdf).

insisté pour que cette autodéfinition ne se fasse pas sur le critère de la « confession » juive, car toutes les personnes qui se considèrent comme juives ne sont pas nécessairement religieuses. Un autre terme problématique était celui de « communauté », très présent dans l'espace public alors que le fait que les juifs forment une communauté ne va pas de soi. C'est finalement l'expression de « population juive » qui a été retenue.

Les chercheuses ont organisé une formation d'une journée pour les enquêteurs d'IPSOS afin de les sensibiliser à ces problèmes, afin d'éviter les maladroites lors des entretiens. Enfin, en accord avec IPSOS, elles ont convaincu la Fondation du judaïsme français que, pour saisir la spécificité de la population juive, il fallait la resituer dans la population française dans son ensemble. A cet effet, une première vague d'enquête a été réalisée portant sur un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Ce premier volet a notamment révélé chez les Français musulmans un niveau de préjugé antisémite supérieur à la moyenne. Un complément d'enquête a donc porté sur la population musulmane, définie comme la population juive, d'après la réponse à la question « Vous considérez-vous comme musulman ? ».

### **Chantal Bordes-Benayoun**

Chantal Bordes-Benayoun revient sur une question récurrente, celle de la définition de la population cible, depuis les travaux pionniers de la sociologie du judaïsme des années 1960-1970. Deux options méthodologiques s'offraient à cette époque. La première, qualitative, s'appuyait sur une réflexion philosophique et psycho-sociologique (voir par exemple Albert Memmi, *Portrait d'un juif*, Paris, Gallimard, 1962), sur l'enquête par entretiens (par exemple Dominique Schnapper, *Juifs et israélites*, Paris, Gallimard, 1980), ou encore sur l'histoire orale (Lucette Valensi et Nathan Wachtel, *Mémoires juives*, Paris, Gallimard, 1986)). La seconde option était celle de l'enquête quantitative auprès de la population, adoptée par Doris Bensimon dans les années 1970 (Doris Bensimon, Sergio Della Pergola, *La population juive de France : Socio-démographie et identité*, Paris, Jérusalem, CNRS, The Institute of Contemporary Jewry/The Hebrew University of Jerusalem, 1984), permettant d'estimer le nombre et le profil sociodémographique de la population juive. L'interrogation était spécifique au contexte de l'après-guerre, dans le cadre de réflexions sur la réintégration des juifs à la communauté nationale et sur leur reconstruction après la Shoah. Il s'agissait aussi de

prendre la mesure du renouveau juif annoncé, à l'heure d'une redécouverte générale des minorités dans la société française. Ni les politiques ni les chercheurs n'ont totalement échappé à ces mouvements d'idées, l'engouement pour les « études juives » a été considérable parmi les chercheurs de la génération d'après-guerre.

Aujourd'hui, la condition juive est abordée différemment, de nouveaux enjeux sont apparus avec l'ethnicisation des rapports sociaux dans le débat public. L'emploi récurrent des termes « ethnicité » et « communauté » va de pair avec la renaissance de stéréotypes sur ces populations qui alimentent, en retour, une tendance au repli des personnes ainsi identifiées – ce que Chantal Bordes-Benayoun, Freddy Raphaël et Dominique Schnapper ont appelé la « tentation de l'entre soi ». Les politiques identitaires et l'émergence de figures minoritaires dans le débat public définissent une nouvelle cartographie ethnoreligieuse. Les années 2000-2010 sont marquées par l'augmentation du rejet de l'autre, la multiplication des actes antisémites et un sentiment d'insécurité croissant : 92% des juifs interrogés dans l'enquête IPSOS estiment que l'antisémitisme a augmenté en France, 91% considèrent qu'il provient principalement des musulmans. Les débats sur la laïcité, la place croissante prise par la dimension religieuse ont également pesé sur l'enquête et sur ses résultats. Les préjugés coexistent toutefois avec des perceptions plus positives, révélant des sentiments très ambivalents dans la perception des autres. Il importait donc d'inscrire l'enquête auprès des juifs dans la perspective générale d'une société française inquiète et méfiante, ce dont attestent les sondages réalisés par IPSOS.

Plusieurs principes ont guidé la démarche de l'enquête. D'abord, le refus d'opposer enquête qualitative et quantitative. Les chercheurs peuvent conjuguer les deux méthodes quand l'objet et la problématique le demandent. Les sociologues et les enquêteurs se sont beaucoup rapprochés ces dernières années et pour l'enquête de 2015, la collaboration a été amicale et fructueuse. La démarche qualitative s'est traduite par la réalisation de 45 entretiens de deux heures auprès de 15 responsables communautaires et de trente personnes se reconnaissant comme juives à Paris, Toulouse et Strasbourg, pour préparer le questionnaire.

Un autre principe de l'enquête concernait la définition de la population. Étant donné l'interdiction des recensements sur la base de critères ethnique ou religieux, il n'existe pas de base statistique fiable à partir de laquelle construire un échantillon représentatif. Même les sources communautaires ne donnent qu'un aperçu partiel de cette population, centré sur

celle qui est la plus intégrée religieusement, aucune extrapolation statistique ne peut être faite sur cette base. C'était donc à l'enquête elle-même qu'il revenait de déterminer la population, pas à pas. Lors de l'étude réalisée 10 ans plus tôt avec Dominique Schnapper et Freddy Raphaël, les sociologues, face à des effectifs plus limités, avaient mis en œuvre la méthode dite de « la boule de neige » pour accéder à la population cible. Elles avaient alors considéré comme juifs ceux qui se considéraient comme tels et avaient, à ce titre, accepté de répondre à l'enquête. Ce principe fait aujourd'hui consensus chez les chercheurs : la population juive n'a pas de contours précis et il faut composer avec cette imprécision relative. Les juifs en France ne sont ni une catégorie ethnique, ni une religion, ni une communauté. Leur intégration séculaire à la société française interdit de les considérer comme un tout homogène, l'appartenance à cette catégorie se traduit par des formes d'identifications plurielles largement corroborées par le sondage IPSOS.

L'enquête a finalement permis d'avancer dans la compréhension de la condition juive contemporaine, résumée par cet extrait du rapport : « une conscience politique exacerbée par la conscience et l'expérience de l'antisémitisme ; l'inquiétude marquée face à l'avenir et l'insécurité ; le souci de perpétuer l'identité juive ». Les résultats éclairent aussi deux aspects contrastés de la société française. L'échantillon global des Français de toutes « origines » convient que, globalement, l'ensemble des minorités sont assez bien intégrées, tout en continuant à véhiculer des préjugés à leur encontre.

## **Brice Teinturier**

Brice Teinturier revient sur les difficultés que pose l'étude statistique des Français juifs. Il y a plus de vingt ans, il cherchait déjà à créer un outil pour mesurer objectivement les perceptions, celles de la population globale et celles des juifs eux-mêmes. La Fondation du judaïsme partageait sa préoccupation mais devait faire face à plusieurs difficultés. D'abord, les juifs constituent une minorité très peu nombreuse. Quelle que soit la méthode utilisée, toucher cette population a un coût extrêmement élevé. Ensuite, en l'absence de statistiques, il est impossible de savoir quel quota adopter pour construire un échantillon représentatif. Par ailleurs, la jurisprudence de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) interdit le recours à la méthode patronymique, qui aurait permis de construire un échantillon

représentatif à partir d'un fichier à l'époque quasi exhaustif de la population, l'annuaire téléphonique. Du fait de ces difficultés, Brice Teinturier avait renoncé à entreprendre une étude statistique sur la population juive.

Aujourd'hui, il est possible de mettre à profit les *access panels*, des échantillons d'individus volontaires pour répondre à des enquêtes par sondage. L'IPSOS dispose d'un panel de 450 000 personnes, aux caractéristiques sociales variées, auxquelles les enquêteurs ont pu poser la question initiale (« vous considérez-vous comme : juif, catholique, musulman..., etc. »). Les réponses ont permis de déterminer la structure de la population cible et d'élaborer un échantillon représentatif. IPSOS a donc répondu à la demande de la Fondation du judaïsme français à l'aide de l'outil de l'*access panel*. Les enquêteurs ont travaillé avec beaucoup de précautions, en étroite collaboration avec les sociologues. Les questions ne portaient pas seulement sur les juifs et l'antisémitisme, elles concernaient plusieurs autres minorités. Les enquêteurs ont également testé des stéréotypes antisémites mais aussi des stéréotypes favorables aux juifs, pour saisir la complexité et l'ambivalence qui caractérisent souvent les opinions à ce sujet.

Sur les 450 000 panelistes auxquels a été adressée la première question-filtre, 55 726 ont répondu. Il s'agit d'un taux de réponse proche de ce que l'on peut observer dans d'autres types d'enquêtes. 299 personnes ont déclaré se considérer comme juifs et 167 d'entre elles ont répondu au questionnaire. En recourant à un autre panel et à la méthode de la boule de neige, IPSOS a finalement complété son échantillon pour atteindre le nombre de 313 personnes se définissant comme juives, ce qui est inférieur à l'échantillon escompté. La difficulté à accéder à la population cible est probablement due à un problème conjoncturel, la peur. A Toulouse en particulier, où l'affaire Merah a été un traumatisme, plusieurs enquêtés se sont rétractés en fin d'entretien, malgré les explications apportées par les enquêteurs concernant le respect de l'anonymat. Par ailleurs, avant que Manuel Valls trouve les mots pour rassurer la communauté juive<sup>3</sup> et mette en œuvre un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de nombreux Français juifs se sentaient auparavant abandonnés par la société française, ce qui a accentué la difficulté à accéder à cette partie de la population.

---

<sup>3</sup> Notamment après les dérapages antisémites de l'été 2014 (voir l'article de Cécile Chambraud sur [lemonde.fr](http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/09/18/valls-veut-relancer-le-plan-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-pas-a-la-hauteur_4490384_823448.html) du 18 septembre 2014 ([http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/09/18/valls-veut-relancer-le-plan-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-pas-a-la-hauteur\\_4490384\\_823448.html](http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/09/18/valls-veut-relancer-le-plan-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-pas-a-la-hauteur_4490384_823448.html))).

Etienne Mercier note à ce sujet qu'un quart des enquêtés se considérant comme juifs considère sérieusement la possibilité de partir en Israël ou ailleurs, à l'étranger.

Brice Teinturier revient ensuite sur la pertinence de la question de départ adressée aux 450 000 panelistes. Même si elle est très ouverte, elle comporte probablement un biais : elle continue à s'inscrire dans un cadre religieux, il faut choisir entre la réponse « juif », « catholique », « musulman », « bouddhiste », etc. Malgré cela, cette question permet de construire une population cible sur la base de l'autodéfinition, tout en diminuant la méfiance que pourrait susciter la question « Vous considérez-vous comme juif ? ». Chantal Bordes-Benayoun ajoute que c'est une façon très républicaine d'envisager la situation puisque le judaïsme est considéré comme une confession et non comme une ethnie.

Brice Teinturier explique que le niveau des stéréotypes anti-juifs était bien supérieur au sein de la population de personnes se considérant comme musulmanes que dans la population globale. Les enquêteurs ont donc conseillé à la Fondation du judaïsme français, de mener auprès des musulmans la même enquête que celle menée auprès des juifs.

Pour finir, Brice Teinturier revient sur les réactions suscitées par la publication de l'enquête. Celle-ci a bénéficié, dans un premier temps, d'un traitement médiatique rigoureux. Les journalistes du *Journal du dimanche* ont tenu compte de la présentation de la démarche et des résultats, compris la complexité du sujet auquel ils ont consacré un article de deux pages (« La grande peur des juifs de France », 31 janvier 2016). Mais les quelques questions de sondage citées en fin d'article ont été immédiatement reprises, souvent hors de leur contexte, suscitant différents types de réactions. Certaines, indignées, notamment sur les réseaux sociaux, de la part de personnes n'ayant manifestement ni lu l'article du *JDD* ni pris connaissance de l'ensemble des résultats de l'enquête IPSOS pourtant disponibles en ligne sur le site de l'institut. Il y a également eu des réactions antisémites dénonçant un conflit d'intérêt, en raison du fait que l'étude avait été commandée par la Fondation du judaïsme. Par ailleurs, des journalistes et des universitaires ont affirmé que ce genre d'enquêtes était inutile, voire nuisible, ou encore « non républicaine » (!), car elles risquaient d'attiser les tensions entre communautés. Enfin, la polarisation sur l'échantillon des Français musulmans a beaucoup dérangé, alimentant des critiques à l'égard de la méthodologie de façon à éviter de discuter les autres résultats, qui ont finalement été peu commentés.

Etienne Mercier ajoute qu'il n'existe pas de méthode parfaite pour interroger ces populations,

certaines critiques sont donc tout à fait acceptables. L'enquête a toutefois donné des résultats très intéressants, au-delà de la seule question de l'antisémitisme (par exemple, sur le sentiment anti-musulman, notamment celui éprouvé par les juifs). Il est vraiment dommage que la polémique n'ait porté que sur une partie de l'enquête.

## **Nonna Mayer**

Nonna Mayer remercie les intervenants pour avoir présenté, sereinement et en toute franchise, les avantages et les écueils de leur enquête. Après avoir souligné ses grandes qualités (définition subjective de la judéité, méthodes mixtes quali/quantitative, comparaison de la population juive à la population générale), elle ouvre le débat avec une série de questions. Tout d'abord, un biais religieux demeure à son avis dans la question initiale ; qui d'emblée demande à la personne interrogée de se définir par sa confession, pourquoi ne pas adopter une formulation plus large, comme celle qu'Emeric Deutsch avait employée dans les années 1970 pour un sondage de la SOFRES : « On peut appartenir par ses origines, par son éducation, par sa culture, par conviction ou par tradition à différents groupes. Parmi ces groupes, quels sont ceux auxquels vous appartenez, vous, personnellement ? ». Ensuite, l'enquête s'est étalée sur une longue période (du 24 février au 8 juin 2015), les réponses ont pu évoluer d'un mois à l'autre, dans des temps chargés en événements dramatiques. En outre, l'échantillon est très réduit (313 personnes se considérant comme juives), ce qui interdit de prendre la mesure de sa diversité interne (en termes de pratique religieuse, d'âge, de situation professionnelle, de niveau d'éducation, de positionnement politique, etc.) et de déterminer le critère véritablement explicatif, toutes choses égales par ailleurs, des réponses au sondage. Par ailleurs, Nonna Mayer demande s'il ne serait-il pas intéressant de panacher davantage encore les méthodes en complétant l'enquête par des monographies locales, qui permettraient de rapporter l'identité juive à l'inscription territoriale des individus, aux facteurs contextuels (poids de la communauté juive locale, traditions politiques, brassage ethnique). Enfin, une question a été particulièrement critiquée par les médias : « Vous-même, au cours de l'année, avez-vous personnellement rencontré des problèmes (comportements agressifs, insultes, agression, etc.) avec une ou plusieurs personnes issues des groupes suivants ? ». Suivait une liste de groupes définis selon des critères religieux ou ethniques : « Des personnes d'origine maghrébine ? Des Roms ? Des personnes de confession musulmane ?

Des personnes d'origine africaine ? Des personnes de confession catholique ? Des personnes de confession juive ? Des personnes d'origine asiatique ? ».

Dominique Schnapper reconnaît les limites d'une enquête réalisée sur plus de trois mois, à un moment peu favorable et qui finalement touche peu de monde. La formule d'Emeric Deutsch a pour lui l'inconvénient d'être très longue pour une enquête par questionnaire. Concernant le panachage avec des monographies, cela ne faisait pas partie du projet initial et Chantal Bordes-Benayoun avait déjà une bonne expérience en la matière. Enfin, concernant la dernière question, à propos des groupes ethniques ou religieux pouvant causer des problèmes, cette formulation de groupes reprend les perceptions exprimées par certaines personnes interrogées lors d'entretiens qualitatifs.

Brice Teinturier précise que cette question, en réalité, appelait une réponse pour chaque groupe : il ne s'agissait pas de faire choisir l'un ou l'autre de ces groupes dans la liste mais d'amener les enquêtés à se prononcer sur chacun d'entre eux. Etienne Mercier explique que cette question était destinée à déterminer le sentiment de méfiance à l'égard des autres, à être une variable d'analyse. Sortie de son contexte, elle est problématique.

Chantal Bordes-Benayoun affirme être sensible à la question formulée par Emeric Deutsch, hormis l'usage un peu fort du terme « appartenance ». Les « appartenances » de chacun sont aujourd'hui moins évidentes que jamais et pas seulement chez les juifs. Les mariages mixtes favorisent l'émergence de groupes fluides et de références multiples que les méthodes qualitatives sont, selon elle, particulièrement à même de saisir. Il doit cependant y avoir la possibilité de cerner quantitativement ces situations ambivalentes, avec des questions à choix multiples.

## **Discussion avec le public**

Jacques Sémelin (CERI) revient sur la question sémantique. Jusqu'aux années 1960, on parlait de Français « israélite », un terme séculaire. Les auteurs du rapport ont-ils observé des références à cet héritage dans les entretiens ? Concernant le sentiment d'insécurité, ont-ils différencié l'agression objective et le sentiment d'insécurité ?

Dominique Vidal (*Le Monde diplomatique*) regrette le biais religieux de la question de départ. Une formulation comme « Êtes-vous d'origine, de confession ou de culture juive ? » serait plus ouverte et permettrait de constituer un échantillon plus hétérogène, saisissant une plus grande variété de variables.

Martine Cohen (Ligue des droits de l'homme) demande s'il serait envisageable de réaliser une enquête statistique auprès de membres d'institutions confessionnelles, par exemple pour comparer les différences d'orientation des membres de synagogues.

Alain Policar (Cevipof) suggère d'introduire dans l'enquête la question « Vous considérez-vous, d'une façon ou d'une autre, comme juif ? » pour éviter la référence à la religion. Par ailleurs, le dernier des trois éléments conclusifs énoncés par Chantal Bordes-Benayoun (conscience politique exacerbée par l'antisémitisme, inquiétude et souci de perpétuer l'identité juive) lui semble trop vague et redondant par rapport au sentiment d'appartenance.

Martine Cohen estime quant à elle que définir la population juive par la religion, et non par l'ethnicité, dans une perspective « républicaine » lui paraît relever d'une démarche normative.

Selon Brice Teinturier, le mot « israélite » revient peu dans les entretiens et son usage semble surtout relever d'une tentative d'euphémisation de la part de personnes qui n'osent pas utiliser le terme « juif ». Le questionnaire permet cependant de distinguer le sentiment d'insécurité et l'expérience personnelle (ou vécue par des proches) d'actes antisémites.

Concernant les critiques de la consigne de départ définissant les juifs par la seule religion (Vous considérez-vous comme : juif, etc.), elles lui paraissent tout à la fois intéressantes et contestables. Les enquêteurs d'IPSOS ont aussi posé des questions sur la pratique religieuse. Les réponses révèlent que le biais religieux reste finalement limité puisque l'échantillon comprend 71% de juifs « peu » ou « pas du tout » pratiquants. Dominique Schnapper et Chantal Bordes-Benayoun avaient obtenu le même taux dans une enquête antérieure menée avec une méthode différente (par boule de neige). Dominique Schnapper ajoute qu'une autre enquête, réalisée par un sociologue israélien, Erik Cohen, à partir de la méthode patronymique, a recueilli des taux similaires. Avec trois méthodes très diverses, à des périodes différentes, les résultats sur la pratique religieuse sont quasiment identiques, à deux points près. Dominique Schnapper précise que l'emploi des termes « juif » ou « israélite » constitue l'objet de son ouvrage *Juifs et israélites* (Paris, Gallimard, 1980). Dans l'enquête de 2005, Chantal Bordes-Benayoun et elle-même avaient proposé les deux termes,

et 15% des personnes interrogées avaient choisi le terme « israélite ». Concernant la « normativité » et la perspective « républicaine » de l'enquête, elle reflète à son avis la méfiance qui existe en France à l'égard des appartenances ethniques ou communautaires, à laquelle se heurtent objectivement les juifs et le judaïsme.

Brice Teinturier reconnaît les limites liées à la durée de l'enquête et à la taille de l'échantillon. Il confirme qu'il est tout à fait possible de conduire une enquête auprès des fidèles de plusieurs synagogues.

Martine Benayoun, vice-présidente de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, aimerait que les intervenants reviennent sur les peurs exprimées par les personnes interrogées et sur leurs témoignages sur leur sentiment d'avoir été, à la suite des violences subies, soutenues ou défendues. Ninou Garabaghi s'interroge sur le fait que l'usage de ces données puisse desservir la population étudiée. Par ailleurs, les groupes étudiés (musulmans et juifs) appartiennent le plus souvent à des catégories socioprofessionnelles différentes, ce qui influe également sur la perception que l'on peut avoir d'eux.

Brice Teinturier affirme que les enquêtes tiennent toujours compte de variables sociodémographiques telles que le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle de l'interviewé, celle de ses parents, etc. Etienne Mercier ajoute que certes, on observe un niveau d'antisémitisme plus élevé parmi les personnes les moins diplômées ; mais à bac + 3, les Français se définissant comme musulmans sont tout de même 48% à exprimer des opinions antisémites (pour 28% au sein de l'ensemble de la population française de même niveau de diplôme).

Didier Salomon demande s'il serait possible de déterminer les raisons pour lesquelles les personnes à se considèrent comme juives ; il évoque des enquêtes européennes qui incluent des questions pour déterminer les raisons pour lesquelles, au-delà de la pratique religieuse, les personnes répondent positivement à la question « Etes-vous catholique ? ». Martine Cohen remarque que certaines questions de l'enquête ne mesurent pas forcément des préjugés antisémites (les juifs sont plus attachés à Israël qu'à la France, les juifs sont très soudés entre eux, etc.).

Etienne Mercier répond que les chercheurs ont beaucoup débattu ensemble des formulations des préjugés antisémites et que certaines sont critiquables mais les enquêteurs ont surtout

mesuré le nombre cumulé d'affirmations de ce type approuvé par les personnes interrogées. Ces dernières considèrent que le soutien du gouvernement s'est plutôt amélioré face à la recrudescence de l'antisémitisme mais elles se sentent dans l'ensemble peu soutenues.

Brice Teinturier ajoute que les personnes ont été interrogées sur la façon dont elles voyaient le soutien exprimé par les autorités publiques lors des principaux incidents antisémites depuis 2006 (date de l'affaire Halimi); leurs réponses montrent un fort sentiment d'abandon. Les enquêtés auraient ainsi aimé voir les pouvoirs publics dire clairement que des Français juifs étaient morts dans des attentats parce que juifs. Ces paroles ne sont pas venues. Ce n'est que très récemment, avec les prises de position de Manuel Valls déjà évoquées, que le sentiment d'un soutien gouvernemental s'est accru.

Brice Teinturier admet qu'un mauvais usage des statistiques serait en partie imputable aux enquêteurs mais que la mission première de ces derniers et des chercheurs est de produire de la connaissance.

Une dernière question porte sur le commanditaire de l'enquête, la Fondation du judaïsme français, commanditaire qui posait problème à certains. Ne serait-ce pas aux pouvoirs publics de se charger d'une telle enquête ?

Brice Teinturier se déclare très réticent à l'idée qu'il faudrait jouer sur l'émetteur pour influencer sur la réception d'une enquête. Délégitimer le contenu d'une enquête en fonction du commanditaire est une démission de l'esprit. Ces études relèvent de l'intérêt général, quel que soit l'acteur qui en est à l'origine.

Nonna Mayer rappelle l'existence du sondage de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur le racisme et l'antisémitisme réalisé annuellement depuis 1990. Elle répond ensuite à la question sur les religions et la comparaison à l'échelle européenne. Selon les manières de poser la question, les résultats varient beaucoup. Par exemple, beaucoup plus de personnes se déclarent catholiques quand on leur demande « Quelle est votre religion, si vous en avez une ? » plutôt que quand la question posée est : « Appartenez-vous à une religion ? ». Aujourd'hui, les enquêtes comparatives combinent plusieurs critères pour déterminer les appartenances religieuses. L'Enquête sociale européenne (ESS) croise ainsi pratique religieuse, prière, croyances, appartenances à des associations, etc. Il est toutefois plus difficile de comparer l'identité juive d'un pays européen à l'autre compte tenu de la taille réduite de la population juive sur le continent.